

Ordonnance du Roy, pour régler le rang que les milices doivent tenir avec les autres troupes d'infanterie. Du premier juillet 1742.

Titre(s) : Ordonnance du Roy, pour régler le rang que les milices doivent tenir avec les autres troupes d'infanterie. Du premier juillet 1742. [PARTIE de Livre]

Editeur, producteur : S. l. : s. n., 1742

Description matérielle : 2 p. ; 28,5 cm.

Sujet(s) : armée

France

législation

18e siècle

texte réglementaire

règne de Louis XIV 1643-1715

règne de Louis XV 1715-1774